



LE PROJET PEDAGOGIQUE
DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS
PERISCOLAIRES
Accueil 3/12ans

Du 01/01/2022 au 07/07/2025

Mairie de Rives

Place de la Libération

38140 Rives

Tel : 06/70/28/65/37

SOMMAIRE

1.Introduction

2.Le projet pédagogique

- Les objectifs généraux des ACM périscolaires
- Les objectifs opérationnels

3.Les moyens

- L'équipe pédagogique
- Les partenaires
- Le matériel
- Financiers

4.Le fonctionnement de la structure

- Les horaires
- Description des différents temps
- Les activités
- L'organisation du travail d'équipe

5.L'évaluation

- En fonction de nos objectifs
- Quantitatifs
- Qualitatives
- Modalité d'évaluation

1.INTRODUCTION :

La commune de Rives a mis en place les temps d'activités périscolaires appelés « NAP », dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en 2014-2015.

La mise en place du projet éducatif de territoire a été réalisée avec les différents partenaires pour la rentrée 2015-2016 et le nouveau PEDT est reconduit jusqu'en 2025.

Les accueils collectifs de mineurs périscolaires se déroulent dans les écoles de la commune de Rives, soit deux écoles maternelles et deux écoles élémentaires, sur quatre jours pendant une année scolaire (soit en moyenne 144 jours d'ouverture).

Nos accueils collectifs de mineurs périscolaires sont ouverts à tous les enfants âgés entre 3 et 12 ans, y compris pour les enfants en situation de handicap.

La gestion des ACM périscolaires et des équipes d'animations est sous la responsabilité de la Mairie et celles-ci dépendent de la Responsable Périscolaire.

2.PROJET PEDAGOGIQUE DES 4 ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS PERISCOLAIRES :

➤ Les objectifs généraux des ACM périscolaires :

- ◆ **Transmettre aux enfants les notions de « vivre ensemble », de citoyenneté** par l'apprentissage du respect des autres et de l'environnement.
- ◆ **Permettre à l'enfant de s'exprimer**, de communiquer ses émotions, ses goûts, ses envies et ses idées. L'aider à développer sa personnalité.
- ◆ **Favoriser le partage et l'entraide** à travers les différents temps de la vie quotidienne en collectivité : les repas, les temps calmes, le goûter, les activités et les jeux pour vivre ensemble des moments conviviaux.
- ◆ **Développer l'autonomie de l'enfant**, l'aider à devenir acteur et responsable.
- ◆ **Favoriser l'épanouissement de l'enfant en suscitant le plaisir d'apprendre à faire en proposant des activités individuelles ou collectives variées.** Eveiller sa curiosité et son ouverture d'esprit par des activités qui développent sa sensibilité, sa créativité et son imaginaire.
- ◆ **Favoriser la sociabilisation de l'enfant.**

➤ Les objectifs opérationnels :

❖ Education à la citoyenneté :se respecter et « bien vivre » ensemble :

Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel :

- ✓ Etablir les règles de la vie quotidienne en concertation avec les enfants. Celles-ci sont partagées par les animateurs.
- ✓ Faire vivre la politesse « de base » au quotidien : bonjour, merci, s'il te plaît, attendre son tour, ne pas couper la parole...
- ✓ Créer des pictogrammes sur les règles de vie en fonction des lieux.
- ✓ Veillez à faire respecter les règles par des moyens adaptés à l'âge des enfants.

Respecter chaque individu dans sa différence :

- ✓ Faire découvrir aux enfants des cultures différentes en proposant des activités autour de jeux du monde, de la musique du monde, des danses, des arts, sur l'habillement...

- ✓ Permettre à l'enfant d'emmener un objet de sa culture et d'échanger avec ses camarades.
- ✓ Proposer des temps d'échange avec les familles et les enfants sur une thématique.
- ✓ Développer des jeux autour du handicap.

Respecter le rythme de l'enfant :

- ✓ Proposer des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.
- ✓ Laisser l'enfant choisir ses activités en fonction de ses attentes. L'animateur doit respecter le choix de l'enfant et lui permettre de ne rien faire s'il en a besoin.
- ✓ L'animateur doit être à l'écoute et entendre les besoins des enfants. Il organise et aménage des espaces sécurisés et dédiés aux différentes activités.

Respecter le matériel et l'environnement :

- ✓ L'enfant doit s'inscrire sur une fiche d'emprunt de jeux auprès de l'animateur et se désinscrire avant de ranger le matériel.
- ✓ L'enfant range son matériel après l'activité. L'animateur vérifie le matériel et accompagne l'enfant.

❖ Le partage et l'entraide :

Savoir écouter les autres :

- ✓ Réunir les enfants soit en petit groupe ou en grand groupe pour des temps d'échanges et de débats.
- ✓ Développer des outils pour permettre de revenir au calme avant les temps de paroles : lever le bras, frapper des mains, éteindre la lumière...
- ✓ Responsabiliser un enfant ou un adulte pour distribuer la parole : bâton de parole ...

Partager le repas et ses jeux, s'entraider :

- ✓ Nommer un capitaine de table.
- ✓ Désigner un sens du service à chaque table.
- ✓ Demander aux autres avant de se resservir.
- ✓ En cas de conflit, l'adulte peut servir et partager.
- ✓ Développer la relation adultes et enfants sur le temps du repas.
- ✓ Jouer c'est apprendre à partager, à s'entraider et à coopérer.
- ✓ Favoriser la mixité fille/garçon, le mélange entre tranches d'âges, le mélange d'enfants de classes différentes pour qu'ils apprennent à se connaître.

Partager des moments conviviaux en collectivité et en famille :

- ✓ Développer des temps de jeux collectifs pour partager des moments conviviaux entre copains en collectivité.
- ✓ Permettre aux familles de voir les réalisations de leurs enfants par des représentations, des expositions ou des temps d'échanges en fin de cycle d'une activité.
- ✓ Vivre et partager des moments conviviaux lors de la fête du jeu, le salon de l'expression et les fêtes des écoles entre enfants et parents.

❖ **Aider l'enfant à devenir autonome : l'aider à grandir et à se responsabiliser :**

Savoir couper sa viande et se servir seul :

- ✓ L'animateur accompagne l'enfant en lui montrant les gestes. Il ne doit pas faire à sa place et lui explique la quantité qu'il faut prendre.

Savoir prendre soin de ses affaires et de lui-même :

- ✓ Mise à disposition de porte-manteaux
- ✓ Désigner un endroit pour poser ses affaires (pictogramme)
- ✓ L'animateur doit rappeler aux enfants de prendre leurs affaires en fin d'activité.

Ranger le matériel :

- ✓ Caisnes colorées et désignées par un pictogramme en fonction des thématiques : livres, jeux de construction...
- ✓ Indiquer par une signalétique l'emplacement de la bibliothèque et des placards de rangement.

Rendre l'enfant acteur : Favoriser la prise d'initiatives et la participation des enfants dans les activités et la vie en collectivité en leur permettant d'exprimer leurs goûts, leurs envies et leurs idées.

- ✓ Mettre en place des temps d'échanges et de débats avec les enfants sur leurs envies.
- ✓ Créer une boîte à idées.
- ✓ Les accompagner dans leurs projets.
- ✓ Proposer des activités en fonction de leurs attentes, leur permettre de choisir leurs activités par un mode d'inscription interne.

❖ **Permettre à l'enfant de développer la notion de « plaisir » dans le cadre de ses activités :**

Susciter l'ouverture d'esprit et la curiosité par le plaisir de faire :

- ✓ Proposer des parcours de découvertes sportives, culturelles, artistiques, scientifiques, environnementales et citoyennes.
- ✓ Des rencontres avec d'autres acteurs du territoire : découverte de métiers, expositions, manifestations locales, découverte du patrimoine, sensibilisation au handicap...
- ✓ Proposer des activités variées, ludiques et expérimentales.
- ✓ Permettre à l'enfant de développer sa créativité et son imaginaire en mettant à sa disposition des matériaux différents et en lui donnant une consigne large.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant par le plaisir qu'il a d'apprendre à faire dans le cadre d'une activité :

- ✓ Réaliser des activités abouties et valorisées qui développent la fierté l'estime de soi.
- ✓ Réaliser des créations individuelles que l'enfant peut ramener chez lui.
- ✓ Développer le plaisir de lire, raconter et inventer des histoires par la lecture de contes, la mise en place d'atelier autour du livre : l'écriture, la calligraphie, le Kamishibai, la création d'un journal...Des ateliers peuvent être développés en lien avec la Médiathèque.

Favoriser l'expression de chacun et le plaisir partagé dans le cadre d'une activité collective :

- ✓ Développer des activités d'expressions collectives : réalisation d'une fresque, atelier de marionnettes, atelier de théâtre, atelier d'expression.
- ✓ Favoriser l'échange entre enfant, apprendre à donner son opinion, argumenter, prendre en compte les idées des autres, trouver des compromis, faire des choix communs.
- ✓ Prendre en compte et valoriser le travail de chacun au sein d'un groupe et d'une réalisation collective.
- ✓ Valoriser la créativité des enfants par des temps d'échanges avec les familles.
- ✓ Valoriser le travail collectif par des expositions ou représentations avec les enfants et parents.
- ✓ Développer le plaisir de jouer et de partager des moments conviviaux entre amis et en famille (fête du jeu).

3. LES MOYENS :

- Humains : l'équipe pédagogique :

❖ **1 responsable périscolaire (adjoint d'animation principal 2^{ème} classe) :**

- ✓ La gestion des 4 accueils collectifs de mineurs périscolaires
- ✓ La gestion des équipes et de l'animation
- ✓ Les réunions d'équipes
- ✓ La gestion des commandes du matériel pédagogique des activités
- ✓ L'organisation des temps périscolaires
- ✓ Les relations avec les différents partenaires
- ✓ Les relations avec les familles
- ✓ Les relations avec les 4 directeurs d'école (participation aux conseils d'école et aux équipes éducatives)
- ✓ Garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants
- ✓ Garante de la mise en œuvre du projet pédagogique. Rend compte de son travail à sa hiérarchie.
- ✓ Garante de l'évolution du projet.
- ✓ Met en place le programme des activités avec les équipes.
- ✓ Compte rendu de réunion et bilan

❖ **Les animateurs :** diplômés BAFA, CAP AEPE, stagiaire BAFA, non diplômés)

Auprès des enfants :

- ✓ Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- ✓ Ils respectent et font respecter les règles de la vie quotidienne, les locaux, la nourriture et le matériel.
- ✓ Ils respectent les enfants en tant qu'individu à part entière.
- ✓ Ils ont à leur écoute et répondent à leurs demandes.
- ✓ Ils animent les différents temps périscolaires de la journée.
- ✓ Ils adaptent les activités en fonction du rythme de l'enfant.
- ✓ Ils préparent les activités en amont et gèrent la mise en place et le rangement avec les enfants.
- ✓ Ils présentent les activités aux enfants qui choisissent.
- ✓ L'animateur doit solliciter sans forcer et respecter le droit de l'enfant de ne rien faire.
- ✓ Ils sont force de propositions et s'adaptent quand une activité ne fonctionne pas.
- ✓ Ils mettent en œuvre le projet pédagogique.
- ✓ Ils portent une tenue adaptée au travail d'animateur et communiquent avec un langage approprié.

Auprès des parents :

- ✓ Ils accueillent les parents et les enfants, sont à l'écoute de leurs demandes et interrogations et les orientent vers la bonne personne.
- ✓ Ils informent les parents, rassurent et rendent compte de la journée passée par l'enfant au sein de l'accueil périscolaire (comportement, sieste, repas...)
- ✓ La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

Avec ses collègues :

- ✓ Ils respectent ses collègues.
- ✓ Ils travaillent en équipe et a le sens de l'écoute.
- ✓ Ils communiquent les informations importantes à l'équipe.
- ✓ Ils mettent en œuvre le projet pédagogique défini avec les équipes et la responsable périscolaire.
- ✓ Ils participent aux réunions d'équipe et de préparation des NAP.

Avec la responsable périscolaire :

- ✓ Ils font remonter les informations importantes concernant les enfants, les demandes des familles, l'organisation, les besoins divers et les difficultés rencontrées.
- ✓ Ils participent aux différentes réunions.
- ✓ Ils participent à la réflexion du projet pédagogique et le mettent en œuvre.
- ✓ Ils mettent en place un programme d'activités sur les temps périscolaires.
- ✓ Ils préparent et transmettent une liste de commande de matériel pour les activités.

➤ Les partenaires :

Le Pays Voironnais :

- ✓ Implication de la responsable périscolaire au réseau des coordinateurs.
- ✓ Mise en place de formation
- ✓ Réunion de travail : réflexions, besoins, difficultés rencontrées, mise en place d'outils communs.

La MJC et le CLSH de Rives :

- ✓ Réflexion dans la mise en place d'actions communes dans le cadre d'un partenariat.
- ✓ Intervention d'intervenants ponctuels dans les écoles sur les temps périscolaires : Hip-Hop, théâtre...
- ✓ Mutualisation des animateurs.

La Médiathèque de Rives :

- ✓ Intervention d'une conteuse dans les écoles maternelles.
- ✓ Proposition d'une mallette thématique de livres.

Le Centre Social municipal de l'Orgère de Rives :

- ✓ Participation à la fête du jeu, au Salon de l'Expression.
- ✓ Mutualisation de matériels éducatifs.
- ✓ Réflexion de projets à mener en commun.

La Ludothèque de Rives :

- ✓ Fréquentation de la ludothèque une fois par cycle (de vacances à vacances).
- ✓ Prêt de jeux pour les 4 accueils collectifs de mineurs périscolaires.

➤ Le matériel :

❖ Locaux et structures :

Les locaux des ACM périscolaires sont ceux des écoles maternelles et élémentaires de la commune de Rives.

Ecole maternelle AIME CESAIRE :

- ✓ Une cour sécurisée
- ✓ Toboggan, jeux dans la cour, vélos, bac à sable
- ✓ Une cuisine pédagogique
- ✓ Une salle d'accueil(cantine)
- ✓ Une bibliothèque
- ✓ Une salle polyvalente
- ✓ Un dortoir
- ✓ Une cantine

Ecole maternelle PIERRE PERRET :

- ✓ Une cour sécurisée
- ✓ Un préau
- ✓ Toboggan, jeux dans la cour, vélos, bac à sable
- ✓ Une salle d'accueil (bibliothèque)
- ✓ Une bibliothèque
- ✓ Une salle polyvalente
- ✓ Un dortoir
- ✓ Une cantine

Ecole élémentaire Victor HUGO :

- ✓ Une cour sécurisée
- ✓ Un préau
- ✓ Un terrain de sport : foot, basket, piste athlétisme
- ✓ 2 tables de ping-pong
- ✓ Une salle polyvalente
- ✓ Une salle d'accueil (salle d'activité)
- ✓ Une salle d'activité
- ✓ Une cantine

Ecole élémentaire LIBERATION :

- ✓ 2 cours sécurisées
- ✓ 2 préaux
- ✓ 4 tables de ping-pong
- ✓ Une salle d'accueil (salle polyvalente)
- ✓ 2 salles d'activité
- ✓ Une cantine

➤ Financiers :

Tarifs et facturation : Des tarifs sont proposés en fonction du quotient familial (se référer au règlement intérieur des accueils périscolaires).

Chaque année, ce règlement est donné aux familles lors des inscriptions.

Budget :

- ✓ Un budget est alloué par la collectivité pour financer l'achat de matériel pour les activités périscolaires.
- ✓ La Caf en fonction du quotient familial.
- ✓ Les aides de l'état dans le cadre du PEDT.

4.LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE :

➤ Les horaires :

Matin :

- ✓ 7h15 à 8h10 pour les écoles maternelles.
- ✓ 7h15 à 8h20 pour les écoles élémentaires.

Soir : 1er créneau, NAP ou Temps libre :

- ✓ 16h20-17h25 pour les écoles maternelles.
- ✓ 16h30- 17h35 pour les écoles élémentaires.

Soir : 2^{ème} créneau, Temps libre :

- ✓ 17h25-18h15 pour les écoles maternelles.
- ✓ 17h35-18h15 pour les écoles élémentaires.

➤ Description des différents temps :

Matin :

- ✓ Les animateurs sortent la liste des enfants, le téléphone et les classeurs avec les feuilles d'urgence.
- ✓ Les animateurs aménagent la salle et installent les espaces jeux et coloriages.
- ✓ Les animateurs accueillent les parents et les enfants par un « bonjour » et sont disponibles et à leur écoute.
- ✓ L'accueil des enfants est échelonné, un temps calme, des coloriages et des petites activités libres sont proposés.
- ✓ L'animateur permet à l'enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver les copains et les animateurs. L'enfant a la possibilité de lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...
- ✓ Les animateurs animent des jeux ou des activités. Ils peuvent également lire une histoire, jouer avec les enfants, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société.
- ✓ Les animateurs rangent avec les enfants les jeux et le matériel avant de sortir dans la cour pour aller en classe.

Soir : 1^{er} créneau, Nap ou Temps libre :

- ✓ Les animateurs prennent leur liste d'appel et sortent les jeux.
- ✓ Ils accueillent les enfants et pointent les enfants sortant de l'école.
- ✓ Un temps de goûter est organisé sur le 1^{er} créneau.
- ✓ Chaque animateur fait l'appel de son groupe d'enfants et part en activité.
- ✓ Ils mettent en place le matériel pour l'activité avec les enfants.
- ✓ Les animateurs animent leur activité en cohérence avec le projet pédagogique.
- ✓ Les animateurs rangent avec les enfants les jeux et le matériel avant de sortir d'activité.
- ✓ Les animateurs vérifient que les personnes qui se présentent sont autorisées à récupérer les enfants.

Soir : 2^{ème} créneau, Temps Libre :

- ✓ Les animateurs proposent des jeux aux enfants et jouent avec eux.
- ✓ Ils permettent à l'enfant de ne rien faire s'il en a envie.
- ✓ Ils font un retour individualisé de la journée aux familles.
- ✓ Ils rangent la salle et le matériel avec les enfants.
- ✓ Ils rangent le téléphone, les listes d'appels et les classeurs avec les feuilles d'urgence.

➤ Les activités :

Les activités sont proposées en fonction d'une thématique choisie par l'équipe. Elles tiennent compte du projet pédagogique et prennent en compte les besoins de l'enfant.

Nous proposons les activités suivantes :

- ✓ Le jeu sous différentes formes (jeux sportifs, jeux collectifs, jeux de construction, jeux de société, jeux traditionnels et jeux du monde...).
- ✓ Les activités d'expression (activités manuelles, culturelles, artistiques...).
- ✓ Les activités citoyennes et environnementales.
- ✓ Les activités sportives.
- ✓ Lecture, conte, jeux de doigts, jeux musicaux...
- ✓ Les activités scientifiques.
- ✓ Expositions de photos, peintures et autres de la ville.

Les activités dans le cadre des NAP se déroulent sur une période de vacances à vacances. Les animateurs présentent leur activité aux enfants. Ils montrent un modèle et expliquent ce qu'ils vont faire. Les enfants choisissent et s'inscrivent auprès de l'animateur. Les enfants ainsi que leurs parents s'engagent à être présents sur toute la période.

➤ L'organisation du travail d'équipe :

Réunion de pré-rentree :

- ✓ Accueil sur chaque site et présentation des nouveaux arrivants dans l'équipe.
- ✓ Rappel du fonctionnement et des attentes envers les animateurs.

Réunion d'équipe mensuelle :

- ✓ Faire connaissance avec les autres personnes dans chaque site.
- ✓ Apporter des solutions face aux problèmes d'organisation.
- ✓ Partager des compétences acquises lors de formation.
- ✓ Apporter des solutions face aux problèmes rencontrés avec les enfants.
- ✓ Mettre en place le programme d'activités.
- ✓ Bilan d'activités de la période écoulée.
- ✓ Commande

Réunion de préparation NAP par cycle (de vacances à vacances) :

- ✓ Evaluation et bilan des activités de la période écoulée.
- ✓ Mise en place du prochain programme.
- ✓ Conseils pédagogiques.
- ✓ Commande.

Inventaire annuel :

- ✓ Rangement des placards et inventaire du matériel à la fin de l'année scolaire.

5.L'EVALUATION :

➤ **En fonction de nos objectifs :**

- ✓ Les enfants participent à la mise en place des règles de vie collectives et les respectent.
- ✓ La relation avec les enfants et les adultes est agréable, calme, détendue et exempte de violence (physique et verbale).
- ✓ Les enfants font confiance aux adultes et s'expriment librement, donnent leur avis, expriment leurs goûts, leurs envies ou leurs difficultés de manière respectueuse.
- ✓ Les enfants partagent et aident leurs camarades et les adultes facilement.
- ✓ Les enfants partagent des moments conviviaux sur le temps du repas, des activités et des jeux. Ils évoluent au sein de différents groupes et tranches d'âges.
- ✓ Les enfants progressent dans l'acquisition de l'autonomie : sur le temps du repas, des temps calmes, des activités et des jeux.
- ✓ Les enfants s'impliquent dans la vie en collectivité.
- ✓ Les enfants font des propositions d'activités ou de projets.
- ✓ Les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent paisiblement individuellement ou en groupe.

- ✓ Ils prennent plaisir à découvrir de nouvelles activités et s'impliquent.
- ✓ Ils sont curieux et développent leur imaginaire, leur créativité et leur sensibilité.
- ✓ Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance.
- ✓ Les parents participent aux représentations, expositions et temps de rencontres.

➤ **Quantitatifs :**

- ✓ Nombre d'enfants inscrits aux activités.
- ✓ Variété des activités proposées.
- ✓ Nombre de projets menés avec les enfants et les différents partenaires.
- ✓ Nombre de parents qui viennent voir les représentations des enfants.

➤ **Qualitatives :**

- ✓ Assiduité des enfants à fréquenter les ateliers.
- ✓ Plaisir de découvrir et de pratiquer une activité.
- ✓ Evolution du comportement des enfants.
- ✓ Ambiance générale.
- ✓ Satisfaction des enfants et des parents : sondage, retours positifs ou négatifs.
- ✓ Formation des animateurs : CNFPT, BAFA, CAP AEPE.

➤ **Modalité d'évaluation :**

- ✓ Réunion d'équipe : un bilan par an
- ✓ Réunion NAP : bilan à chaque cycle (de vacances à vacances) avec les enfants et les animateurs.
- ✓ Echange avec les familles.
- ✓ Sondage auprès des parents.
- ✓ Bilan avec les partenaires et dans le cadre du comité de pilotage du PEDT.

Ce projet pédagogique est destiné aux enfants, aux animateurs et aux parents. Il est basé sur les conceptions et les intentions pédagogiques de l'équipe de direction qui est garante du projet.

Ce projet pédagogique est donc le document de référence autour duquel l'équipe se réunit pour s'assurer que chacun œuvre dans le même sens.